# Le Nord

15, rue d'Angleterre, 15 - LILLE - 1, rue des Sepi-Agaches (Grant Plant

### CHAMBRE DES DEPUTES

On passe à la discussion de l'article 6, qui zet ainsi conçu :

« Les assistés mineurs de 13 ans, doivent recevoir l'enseignement primaire et ne peuvent être employés, en dehors des heures de classe, consacrées à cet enseignement, qu'à des travaux professionnels ou à des fravaux domestiques. »

La Commission, sur la proposition de M. 3. DENAIS, accepte l'adjonction suivante : e sils nont pas obtenu auterieurement le certificat d'études ... Constitue d'études ... L'article 7 es relatif à la constitution d'un fonds commun et de pécules individuels. M. PiOU a la parole. Il déclare que bien des établissements constituent déja un fonds commun et bien souvent des pécules individuels, ceux qui ne le font pas ce sont ceux qui ne le peuvent pas. L'orateur fait constatuer que bien des établissements de bienfaisance privée n'ont pas blissements de bienfaisance privée n'ont pas

in a le peuvent pas.

'orateur fait constaler que bien des étaseements de bienfalsance privée n'ont pas
ressources, parce que les travaux que l'on
t chez eux ne sont payés qu'à des prix

latt chez eux ne sont payés qu'à des prix dirisoires.
L'article 7 du projet qui décide le fonds sommun et le pécule obligatoire provoquerait la fermeture de 400 orphelinais dont lee entants seriants seriants fermeture de 100 orphelinais dont lee entants seriant seriant fermeture de 100 orphelinais dont lee entants seriant seriant seriant seriant par le 100 de 200 de 100 de 100

105,000 k.

teure de Suzanne, « Réveil » et Progrès » ont fait savoir que :
Depuis sept ans un Frère de l'Instruction Chrétieume de Saint-Gabriel avrait abusé d'infirmes de l'Institut de Ronchin. C'est affiché en grands caractères en première page du « Réveil ».

Et la feuille immonde précise : c'est un ancien trère, laielé depuis peu.
Le « Progrès » est plus précis encore :
Il dut sécularied l'an dernier.
Voilà qui est net, n'est-ce pas ? Et après cela, le « Réveil », ne se tenant plus de joie, entonne à tue-tête le refrain d'une chanson obscène et calomniatrice qui courait les rues après le soup monté de la rue de la Monnade.
Cela le rajeunit, le vieux Faune. Cela lui rappelle les bécchanales d'antan.

### Los faits

Voilà l'accusation des journaux maçonniques ; voitei maintenant la vérité.

Il est exact qu'un surveillant de l'Institut des jeunes aveugles et sourde-muets de
Ronchin avait été accusé par des élèves,
que le nouveau directeur de l'établissement, M. Cauvin, un homme ultra-laique,
trié par le fr.: Wellhoff sur le voiet maconnique, avait appelé ce surveillant —
M. Collange — et, après explications, lui
avait donné ordre de quitter l'établissement.

avait donne ordre de quitter l'établissement.

Le « Réveil » prétend que M. Cauvin « lui dit de se tenir à sa disposition ». C'est faux.

Le conversation de M. Cauvin evec M. Collange eut lieu le vendredi 7 juin, vers huit heures. Mais déjà la préfecture avait été prévenue par le directeur des faits reprochés au surveillant.

Et la préfecture a soulement dit au directeur de renvoyer le coupable.

J'ajoute que le Conseil d'administration, dont de fr. Wellhoff est président, avait été prévenu, lui aussi, et avait pris une décision conforme à celle de la Préfecture. Si bien qu'en ordomaant au surveillant de filer, le directeur n'a fait qu'obéir à see chefs.

On ne voulait pas de scandale. On vou-

Soutenue

plainte et l'a-t-on fait arrêter le 21 juin?
Cela c'est une autre histoire.
Il y a peu de temps le Directeur très laïque de l'Institut de Ronchin recevait june lettre émanant d'une riche personne les environs de Leuze, en Belgique.
Cette personne, s'imaginant écrire à un ancien religieux — elle ignorait le départ de M. Chevreau — lui offrait une maison pour établir une institution des Sourds-Muets dans son pays.

Ne recevant pas de répons — et pour cause — cette châtelaine belge vint en automobile à l'Institut de Ronchin, le 12 juin dernier, retanez cette date.
Elle tombe en pleine réunion du Conseil d'administration. On avait eu connaissance par sa lettre, et l'on eut ainst confirmation verbale de son projet. On se vit menacé de la création d'une école concurrents, en Belgique, à l'usage des jeunes Infirmes du Nord. Et comme les administrateurs de Ronchin n'ignorent pas le tort énorme qu'ent fait à l'établissement la laïcisation et la fermeture de la chapelle, ils eurent le trac.

N'est-ce pas d'ailleurs, sous l'infinence de la même crainte, qu'ils envoyaient récemment aux maires des communes du Nord un prospectus alléchant recommandant leur établissement?

En tout cas, un bon scandale, habilement exploité par des journaux bien stylés et mis au compte d'un « ancien frère », d'un « ex-religieux de Saint-Gabriel », a paru de nature à refroidir la châtelaine leige et à détourner la menace de concurrence qui pèse sur l'Institut.

Alors, on déposa une plainte, alors on fit arrêter le prétendu Frère Collange, alors on tire les grands jeux du « scandale clérical ».

C'est très simple, n'est-ce pas ? Oui, trop simple, même. C'est cousu de fit blanc, et cela pue l'Acacia. à a quinze pas. Du reste, les articles du « Progrès » et du « Réveil » d'hier sont pleins d'ailusions réclamières en faveur de l'établissement laicieé. Pour qui sait lire entre les lignes l'annonce, l'annonce commenciale, v ruis selle. Ce n'est pas P. P. T., c'est M. Pédeloup en personne qui semble avoir rédigé de fait-divers à grand orchestre.

Cela

" Malheur à celui par qui le scandale arrive » : c'est écrit.

### **FUNÉRAILLES** de M. le Doyen de La Bassée

La coursemente, de M. Carret, were M.
Lavicie 7 de project qui deside la fonde
de fermetere de 400 orphilitate finit he en
de fermeter de 400 orphilitate finit he en
d

gieux par la chorale. Un « Pie Jesu » à trois voix, de Gevaert, impressionne particulièrement l'assistance. L'Harmonie municipale exécuta également plusieurs morceutx choisis avec goût.

L'absoute ayant été chantée par Mgr Carton, le cortège se reforma et, au milieu d'une assistance plus considérable et non moins recueillie, gagna le cimetière, où M. Alenandre Crespel prononça le discours suivant:

Messieurs,

Messieurs,
Au nom de la ville de La Bassée, j
adresser à M. le Doyen Lengrand, un
au rigvoir.

Il y a huit ans, qu'il était arrivé
lieu de nous, churge par l'autorité
paie de présider aux destinées religire
nourse cité. Il succédait à un pasteur
nomme de grand dévouement et d'un
ligence superieure, qui avait laisee au
un souvenur vivace et des ceuvres pri
il recueillit sans hésitation et sans fie lound fardeau qui lui était remis
porta vaillamment.
Entre ses mains, le patrimothe re

le lound fardeau qui lui était remis et il le porta vaillamment.

Entre ses mains, le patrimoine religieux, dont il avait la gestion, loin de diminuer, s'accrut et prospèra. Sa direction fut sage et son administration prudente. Il n'avait de haine que pour le mal : bon envers tous et d'une générosité toujours égale, il conquérait vité les cœurs de ceux qu'il approchait et, par les cœurs, il atteignit les ames dont il avait la charge. Au milieu et en dépit des difficultés qui fei comme allieurs assaillirent, dans ces dernières années, les fonctions saccrdotales, il continua avec succès son ministère, multipliant les réunions ou les associations, groupant autour de lui les initiatives et les bonnes volonées, et forment discretement des élites auxuelles il

ou les associations, groupant autour de lui les initiatives et les bonnes volontés, et formant discrètement des élites auxquelles il put s'en ramettre en toute confiance de l'avenir de ses entreprises.

Il connut les enhuis de la loi de Sóparation. Il vécut les heures douloureuses des invendaires et il subit la spoliation des blens d'église ; il vit expulser de leurs demeures et jeter sur le pavé les religieux et les religieuses auxquels il avait remis l'enseignement et l'éducation des enfants qui lui étalent confiés ; il assista, impuissant à la conquera, à la ruine de tout ce que, dans le travail et dans la souffrance, il avait édifié ou maintenu ; et tout cela à peine abattu, il s'employa avec une ardeur qui ne se démentit pas et une patience que rien ne rebuta, à restaurer ce qui, resté debout, avait été mutilé et à reconstruire ce que la tourmente avait démoil.

Mais de pareils soucis usent vite les forces les plus robustes : ils eussent eu raison de tempérament plus résistant. Affaibli par les fatigues d'un long et fécond apostolat, M. le doyen Lengrand devait être la proie et la victime du premèr mal qui l'accablerait. Depuis quelques mois déjà, nous le voyons, maigrissant et pellissant, s'accheminer doucement vers la tombe. Il marche jusqu'au bout, et c'est dans l'accomplissement de son devoir et dans l'exercice de ses fonctions qu'il est tombé, comme un chef au champ d'honneur.

ment vers la tombe. Il marche jusqu'au bout, et c'est dans l'accomplissement de son devoir et dans l'exercice de ses fonctions qu'il est tombé, comme un chef au champ d'honneur. La mort ne pouvait le surprendre, il était prêt à la recevoir ; il l'acquellit elle et ses souffrances et ses angoisses avec la même vaillance et la même séranité avec lesquelles il avait accepté la vie et ses luttes et ses tristesses. Ses convictions étaient profondes et éclairées ; il avait devant lui le fiambeau laumineux de la foi qui lui découvrait les espérances éternelles et il savait, selon les belles paroles du poète que Le tombeau qui sur les morts se ferme Querre le firmament, Et que ce qu'échéas nous prenons pour le Est le commencement. [terme Et fort de ces certitudes apaisantes, il est entré sans peur dans son immortaité. Il consinuera à veiller sur nous et à protéger a pacoisse. Il a teru a demeurer présent au milieu de nous et à dormir au milieu de nos set a dormir au milieu de nos souvenir nous restara comme celui d'un homme bon, miséricordieux afrec.

Après ce discours, plein de foi et de sincère émotion, la foule s'écoula lentement, faisant éche à un panégyrique qui répondat si bien à ses sentiments les plus in-

## Gazette du Nord

A LILLE, de M. Albert Leuillet, sociétaire du « Club des Vingt » et des Anciens du 110 d'infanterie, pieusement décédé à l'âge de 35 ans.

A CHÉRENG, de M. Emile Descen-belliez, rentier, ancien conseiller munici-pal, décédé dimanche 23 juin, à l'âge de 2 ans, administré des sacrements.

72 ans, administre des sacrements.

A MOUVAUX, de M. Henri Semit, époux de dame Stéphanie Desmarcheiler, beau-père de M. Omer Deblock, ancien conseiller municipal et beau-frère de M. Desmarcheiler, curé de Saint-Joseph à Lille. Ancien directeur de la filature Vinchon à Roubaix, de la peausserle Desclée à Bragee, et de la corroierie Lemaire à Tourcoing, il fit preuve dans ces diverses situations d'une pelle intelligence et d'une grande ânergie et s'attira par sa bonté es a justice l'affection de ses patrons et des ouvriers. Il était décoré de la médaille du travail et de la médaille du travail et de la médaille du ravail et de la médaille de la guerre franco-allemande à laquelle il avait pris part dans le corps des mobiles.

MA HAZEBROUK, de M. Henri Pape-

M A WANNEHAIN, de Mile Laure Six, ante de M. l'abbé Bourgois, curé de Wan-achain, décédée le 25 juin, munie des sa-

crements.

Les funéraïlles auront lieu vendredi, à dix heures et demie, et l'inhumation se fera le mêmo jour a Securi. Les vépres des morts seront chantées vendradi, à cinq heures, en l'église de Sectin.

A BOULOGNE-SUR-MER, de M. Cy-rille Quenson de la Hennerie, ancien juge d'instruction au tribunal d'Hazebrouck, ancien conseiller général du Pas-de-Calais, décédé mardi, âgé de 79 ans. Ses funérailles auront lieu samedi, en l'église Saint-Eloi, à Hazebrouck.

Etienne, à Lulle, se tance très nombreuse.
Le deuil était conduit par le gendre du défunt, M. Victor Ducquiombier, accompagné de Mgr Fichaux, prélat de la Maison de Sa Sainteté, sumonier des Dames Betmardines, à Odignies (Belgique), et Destits-file, le R. P. Léon Ducquiel

M. le chanoine Lecomte a donné l'absoute.

Parmi les personnalités présentes, citons MM. le chanoine Caudron, qui se tenait dans les stalles, le chanoine Vandame, chapelain de la basilique de Notre-Dame de la Traille, le chanoine Pannier, le chanoine Looten, professeurs à l'Université Catholique, l'abbé Lefebvre, de la « Croix du Nord », l'abbé Robaut, l'abbé Caille, ancien aumonier de Ronchin, les RR. PP. Paquet, Vangeteghem, Monin, Villaret, de nombreux imprimeurs de Lille, un groupe important d'anciens zouaves pontificaux, camarades de M. Victor Ducoulombier, MM. l'abbé Bazin, curé de Mastaing, le lieutenant Carbos Cordonnier, Lemaire, le sergent Crombé, Desodt, Florin, Henri Morel.

Au cimetière de l'Est, où l'inhumation été faite dans le caveau de famille, M. Kettelaire, qui suivit autrefois les cours publics de M. Jaudeau à Roubalx, a prononcé une allocution touchante, plaine de sentiments de reconnaissance enwers son ancien maître.

ancien mattre.

W. Meroredi, à onze heures, ont été célébrées à LILLE, en l'église Saint-Catherine, au milieu d'une assistance considérable, les funérailles de M. Gustave Venet, ancien notaire, vice-consul d'Espage, doyen du corps consulaire à Lille.

La levée du corps a été faite par le clergé de Sainte-Catherine au domicile du défunt, boulevard de la Liberté, où le drapeau espagnol était en berne et cravaté de crèpe.

Las cordons du poèle étaient tenus par MM. Ledieu-Dupaix, consul des Pays-Bas; Walker, vice-consul d'Angleterre; Failliez, consul de Suéde; Auguste Crépy, vice-consul du Portugal; Sanders, consul du Chili.

consul de Suède ; Auguste Crépy, viceconsul du Portugal ; Sunders, consul du
Chili.

Sur un coussin, un maître de cérémomies pertait les nombreuses décorations du
défunt : la croix de chevalier de la Légion
d'honneur, la médaille de 1870, la croix
de grand officier du Mérite militaire d'Esagne, la cravate et la cffux de commandeur de l'ordre d'Isabelle, la croix du Nicham, de chevalier de Charles III et de
chevalier du Christ de Portugal.

Sur le cercuseil avait été déposé l'uniforme du défunt.

Le deuil était conduit par ses fils : M.
Maurice Venot, qu'accompagnait M. Auguste Pouillier, et M. Roger Venot, qu'accompagnait M. Abert Mulkier.

Outre les membres du corps consulaire
de Lille, la plupart en uniforme, se trouvaient notamment dans l'assistance è MM.
le général Gallet, Charles Delesalle, maire
de Lille, Baudou, adjoint, Ovigneur, conseiller municipal, Emile Scrive, Auguste
Bonte, conseillers généraux ; Franchomme, conseillers généraux ; Franchomme, conseiller d'arrondissement, Leroy,
chet de rebiret udjoist du preiot du Nord,
représentant ce dérnier, Ricard, conseiller
de préfecture, Coupilland, substitut, Le
Vaillant de Jollain, maire de Bersée, Decroix, vice-président de la c'Chambre de
Commerce, Bigo-Danel, Van de Wègne,
Descampe-Scrive, Léon et Edouard Thiriez, Titren, président du burreau de bienfaisance, etc.

L'inhumation a été faite dans le caveau
de famille, au cimetière de l'Est.

Sur la tombe du défunt, M. Ledieu-Dupaix, qui devient, par cette mort, le dovendes membres dus corps consulaire de Lille,
a prononcé le discours suivant :

Messieure,

des membres du corps consulaire de Lille, a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

S'il est exact que, à côté des égards pour les vivants, on ha doive aux morts que la vérité, ma tâche sera courie et facile.

Sur le triple terrain ous s'est exercée son activité, M. Venot a donné la mesure de sequalités remarquables : notaire, comme fonctionnaire intégré ; capitaine de mobiles, comme officier plein d'initiative et d'endurance, et vice-onsul d'Espagne, comme représentant aussi courrois qu'autorisé d'une puissance amie.

Aussi, son pays d'abord, puis d'autres Etats, lui ont conféré les distinctions les plus fiatteuses, et il lègre à ses enfants un patrimoine d'honneur qu'ils sont bien dignes de recueillir.

Pour nous, qui l'avons compté parmi nos plus sympathiques collègues, nous avons tenu à unir nos regrets à leurs larmes et à saluer d'un cordial adieu, non pas l'absent qui nous quite à tout lamais, mais le voyageur que nous avons l'espérance de rejoindre à une prochaine étape.

Dormez en paix, cher M. Venot, Ceux qui furent vos collaboraieurs et vos amis, garderont voire image souriante dans ce coin de la mémoire et du cœur où se conservent les plus chers souvenirs.

Nous recommandons aux prières l'ame des détunes et offenns à leurs familles pur

puissance amie.

Aussi, son pays d'abord, puis d'autres Etats, lui ont confère les distinctions les plus fiateuses, et il lègre à ses enfants us patrimoine d'honneur qu'ils sont bien dignes de recueillir.

Per nous propriès par le le le l'avens compté parmi non et procure qu'ils sont bien dignes de recueillir.

Per nous avons presente et sait le contrait et al l'avons compté parmi nons regretaires et sait qui nous avons l'espérance de rejoindre à une prochaine étape.

Dormez en paix, cher M. Venot, Ceuk qui furent vos collaborateurs et vos amis, gard et en les plus chers souvenirs.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Nante, Joseph (7 ans et 7 quarant).

Mercredi eurent lleu, à Asor, aux fraise de M. le curé, les funérailles de Louis De-france, la maiheureus victime de l'acutier de la docteur de l'avons compté parmi non-de la victime, et le personnel de l'usine, on remarquait dans le cortège : M. le docteur Delebarre maire d'Asort, les personnel de l'usine, on remarquait dans le cortège : M. l'educeur Delebarre maire d'Asort, le de conseillers municipaux.

A l'Evangile, M. le Curé monte de de conseillers municipaux.

A l'Evangile, M. le Curé monte de de conseillers municipaux.

A l'Evangile, M. le Curé monte de de conseillers municipaux.

A l'Evangile, M. le Curé dans l'éternité sans avoir eu le temps du respertir, it tint à défunt, précipitée dans l'éternité sans avoir eu le temps du respertir, it tint à défunt, précipitée dans l'éternité sans avoir eu le temps du respertir, it tint à défunt, précipitée dans l'éternité sans avoir eu le temps du respertir, it tint à défunt, précipitée dans l'éternité sans avoir eu le temps du respertir, it tint à défunt, précipitée dans l'éternité sans avoir eu le temps du respertir, it tint à défu

Soutenue

des époux, prononça une allocution cieuse, qu'il termina par la lecture l'agramme suivant :

« L'Archevêque-Coadjuteur de Ca adresse félicitations et voux aux jépoux, Meurice Maes et Marie Pro et les bénit de tout cour, cu, jeurs et ai honorables families. — Mgr maire, »

Les témoins étaient : pour la m MM. Jean Dehau, fils de M. Félix D maire de Bouvines et conseiller gé son oncle, et Joseph Lotthé, de Bail pour le marié, MM. le docteur Boud et Joseph Vasse, ingénieur à Len beaux-frères.

Pendant és messe, M. Dienne, profe au Conservatoire de Lille, joua su loncelle Fair de Stradella et l' « An religiose » de Thomé; M. Henri Chantre de la paroise, interprêts l' gelus des jeunes époux », composé p Jules Maes, père du marié, et le « & Maria » de Faure. A la sortie, M. De que exécuta aur l'orgue les march « Lohengrin » et de Mendelssohn.

« Mercredi, à onze heures et demi

«Lohengrin » et de Mendelssohn.

Mercredi, à onze heures et demde, qui lieu, à la Métropole de CAMBRAI, le mariage de Mile Louise Bonnei, fille de M. ét Mme Léon Bonnei, de Cambrai, aven M. Paul Panhard, industriel à Paris.

Le consentement des jeunes époux foir reçu par Mgr le Coadjuteur, qui, pour le circonstance, se rendit au chour en grande pompe, acoumpagné de MM les vicaires généraux Lamant et Caleau.

Avant de procéder à la cérémonie, Sa

Après avoir appelé les bénédictions de Dies et de Notre Dame de Crèce sur ce mariage, qui unit deux familles profondément chrétiennes, Moneigneur donna lecture d'un télégramme du Souversain-Pontife, apportant aussi une bénédiction spéciale aux jeunes époux et à leurs familles. Dans le chœur avaient pris place Mgr Genoud, évêque nommé de la Guadeloups, ami de la famille Panhard ; Mgr Massart MM. les vicaires généraux Sonnois et Ponceaud.

Les témoins étaient : pour la mariée, M. Henri Bounel, son grand-oncie paternel, et M. Louis Wiart, son oncle maternel ; pour le marié, Mme Foutaine, son aieule, et M. Adrien Panhard, son frère.

MM. les membres du Chapitre métropolitain et plusieurs cutres ecclésiastiques asistalent à la cérémonie.

Pendant le Saint Sacréfice, offert par M. le chanoine Hécart, archiprêtre de la Métropole, M. Dastue, cheantre, et plusieurs artiste de talent se firent entembres de Mouseurs artiste de talent se firent entembres de la Métropole, M. Dastue, cheantre, et plusieurs artiste de talent se firent entembres.

M. Fernand Meurice, président de la nesse catholique, à LA MADELEINE-L LILLE, avec Mile Madeleine Lecoq, d même paroisse.

### L'attentat de Wattrelos

Nous avons indique quels étaient les soupçons qui pesaient sur Henri François, l'homme au journal, arrêté à Roubaix.

Ces soupçons ont été confirmés par les dépositions qu'ont faites lundi les trois témoins désignés hier. C'est vendredi prochain que M. Houeix mettra en présence Mme Wacheux et Henri François, et interrogera la jeune fille qui parla au vagabond le dimanche 9 juin vers 11 heures.

Nous avons dit hier quel serait le sort réservé à Yvo Huys; il sera poursuivit pour attentat sur la petite Provins.

Quant au vagabond Joseph Chislain, 38 ans, arrêté par la gendarmerie de Cysoling, il sera très prochainment mis en liberté. Aucune charge n'est retenue contre lui.

### LE CRIME D'ASCQ

FUNERAILLES DE LA VICTIME

Mercredi eurent lleu, à Ascq, aux fraie
e M. le curé, les funérailles de Louis Deance, la malheureuse victime de l'assasin Vanheule

	Roubaix-Tourceing T.U.	Anvers T.B.	Le Havre	Le Havre	La Havra	New Orleans	Hew-York	New-York	LIVERPOOL
MOIS	COTE COTE COTE OFFRES precéd. Roub. Tours. achet.   vend.	de 11 h. 35  précéd jour soir	Laines Mérinos COTE 4 h. 45 précéd jour soir	COTONS précéd jour   soir	CAFÉS précédi jour   soir	COTONS précéd jour	COTONS précéd jour	CAFÉS précéd jour	MOIS COUTS de clôt.
Juin Juillet Août. 9. Septembre Octobre Novembre Decembre Janvier Février Mars Avril	5 82 172 5 80 5 80 5 80 5 80 5 80 5 80 5 80 5 8	5 775 5 75 5 75 5 75 5 75 5 75 5 75 5	169 57 168 168 170 50 168 168 50 169 50 172 50 169 50 169 50 172 50 171 50 170 50 172 50 171 50 171 50 172 50 171 50 172 173 50 174 174 50 175 50 174 174 50 175 50 174 174 50 175 50 174 174 50 175 56 174 174 50 175 56 174 174 50	79 37 79 37 78 75 78 87 78 62 74 42 78 87 78 50 78 76 62 78 25 77 37 77 62 77 25 76 37 77 62 77 25 76 37 76 75 76 27 12 75 42 76 62 76 12 75 42 76 75 76 17 75 25 76 75 76 17 75 25 76 50 76 12 75 12 76 50 76 12 75 12	85 87 25 84 75 85 85 25 85 75 85 50 85 75 85 25 85 75 86 85 75 85 77 86 85 75 85 77 86 85 75 85 77 86 85 75 85 75 85 75 85 75 85 76 85 77 85 75 85 77 85 77 85 75	12 12 12 11 13 12 12 11 11 85 11 89 11 74 11 73 11 63 11 63 11 64 11 64 11 67 11 66 11 72 11 73 11 74 11 73	11 10 11 14 11 12	13 65 13 70 13 69 13 74 13 70 15 84 13 88 13 94 13 98 13 94 13 98 14 05 14 00 14 00 14 07 14 12 13 03 14 05 14 11 14 15 14 12 14 17	Courant. 6 47 6 40 Jum-Juillet. 6 46 6 39 Juillet-Août 6 16 6 38 Août-Sept. 6 44 6 57 Sept. 0ct. 6 33 6 30, OctNov. 6 32 6 26, NovDév. 6 29,5 6 21, DécJanv. 1913 6 25,3 6 60, JanvFév. Mars. 6 29 6 22, Mars-Avril. 6 30 6 22, Mai-Jum. 6 30,5 6 23

Soutenue

Soutenue

4200 14000

Soutenue

75

11,18 11,27 11,49 11,59 11,66 11,07 11,18 11,41 11,53 11,59

raifees à la corbette :

Matin. - 5.000 k. à 5.82 à, Juillet. - 15.000 k.
5.80, Août. - 5.000 k. à 5.80, Septembra. 600 k. à 5.80, Octobre. - 5.000 k. à 5.80, Rosembre. - 5.000 k. à 5.77, Décembra. 5.000 k. à 5.77, i.d. - 10.000 k. à 5.70, Mara. 000 k. à 5.77, Avril. - 5.000 k. à 5.70, Mara.

Jaillet. - 5.000 k. Total : 10.000 h